

Zeitschrift: Theologische Zeitschrift
Herausgeber: Theologische Fakultät der Universität Basel
Band: 13 (1957)
Heft: 6

Artikel: Quelques remarques sur les faux prophètes
Autor: Jacob, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-878963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques remarques sur les faux prophètes.

Au cours de ces dernières années l'attention a été attirée à plusieurs reprises sur ce qu'on a coutume d'appeler le « faux prophétisme ». Des études comme celle de G. von Rad¹ et surtout l'important ouvrage de G. Quell² ont montré que ce mouvement ne se situait pas parmi les manifestations aberrantes, mais qu'il côtoyait de très près le vrai prophétisme ; aussi voudrions-nous dégager de l'étude du faux prophétisme quelques éléments qui nous permettront de mieux mettre en évidence les aspects essentiels du prophétisme israélite. Déjà de la terminologie employée par l'A.T. il apparaît que la limite entre vrai et faux prophétisme est loin d'être clairement tracée ; l'hébreu n'a forgé aucun terme technique pour désigner les faux prophètes ; le mot ψευδοπροφήτης qui se rencontre six fois dans la version des LXX traduit le mot נְבִיא et représente par conséquent une interprétation plus qu'une traduction (Jér. 6. 13 ; 33. 7 ; 34. 9 ; 35. 1 ; 36. 1 ; Zach. 13. 2) ; de même dire que des prophètes expriment des choses mensongères שְׁקֵרָה ou vaines שְׁוֵאָה est loin du jugement de valeur absolu contenu dans le mot de ψευδοπροφήτης.

Il était donc difficile de reconnaître les faux prophètes et la parole du Sermon sur la montagne, qui s'applique à des prophètes contemporains de Jésus, vaut aussi pour l'Ancien Testament ; elle est importante non seulement parce qu'elle insiste sur la grande ressemblance de tous les prophètes, mais parce qu'elle nous fournit un critère de discrimination qui vaut aussi pleinement pour l'A.T. : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » Le premier de ces fruits — et sans doute le plus important — c'est l'accomplissement dans la réalité concrète de l'histoire de la parole dite par le prophète ; ce critère est explicitement affirmé par le Deutéronome : « Si un prophète a parlé au nom de Yahweh, et que sa parole reste sans effet et ne s'accomplisse pas, alors Yahweh n'a pas dit cette chose-là. Le prophète a parlé par présomption » (Deut. 18. 22). En effet lorsque le prophète annonce une chose, c'est que les événements de l'histoire ont pris une orientation qui la rendent inévitable, car le pro-

¹ G. VON RAD, *Zeitschr. f. d. altt. Wiss.* 51 (1933), p. 109 ss.

² G. QUELL, *Wahre und falsche Propheten*, Beitr. z. Förd. christl. Theol. 46, 1 (1952).

phète, contrairement au devin, a moins pour tâche l'annonce que l'interprétation d'un événement ; mais, à côté de ce qui représente indéniablement la ligne de force du prophétisme, il arrive parfois que le prophète annonce des événements que la conjoncture actuelle de l'histoire ne permet pas encore de prévoir : Amos annonçant en pleine période de prospérité politique et économique la fin d'Israël est un exemple manifeste de l'intelligence prophétique des événements supérieure à celle du commun des mortels. Si dans le cas d'Amos les événements donnèrent raison au prophète, il en est d'autres où les événements annoncés ont pris une tournure différente, et l'A.T. nous montre que, malgré l'affirmation apparemment très catégorique du Deutéronome, le non-accomplissement de certaines prophéties n'a jamais été une raison suffisante pour les traiter d'illusoires et de mensongères ; c'est que, lorsqu'on parle d'accomplissement, il importe de tenir compte de trois considérations : tout d'abord il faut remarquer que la parole du prophète s'exprime très fermement quant à l'essentiel, mais qu'elle laisse souvent dans la vague les détails de l'exécution de la parole : ainsi les prophètes annoncent la guerre, la famine, la peste, l'exil qui étaient les aspects usuels du châtement et cette teneur générale des oracles est bien plus fréquente que les annonces précises ; ces dernières pourtant ne sont pas absentes : Amos s'exprime avec précision au sujet du sort du grand prêtre de Béthel et de sa famille et il est vraisemblable que la tradition n'aurait pas retenu cette prophétie si elle ne s'était pas réalisée (Am. 7. 16) et Jérémie prédit à Hananyah sa mort pour l'année même (Jér. 28. 16). Il faut d'autre part tenir compte des délais de l'accomplissement d'une prophétie. Une parole ne s'accomplit pas toujours durant le temps de la génération qui l'a entendue. Michée avait au 8^{me} siècle annoncé la ruine de Jérusalem et du Temple (Mich. 3. 12) ; personne vraisemblablement parmi ses contemporains n'osa le qualifier de faux prophète parce que sa parole ne s'était pas accomplie ; mais lorsque 150 ans plus tard les événements lui donnèrent raison, on se souvint de sa parole, ce qui prouve que son autorité prophétique était restée intacte (Jér. 26. 17). Ce même passage de Jérémie fait allusion à une troisième raison du non-accomplissement d'une prophétie, à savoir son aspect conditionnel. La parole d'un prophète est rare-

ment la sentence inexorable devant laquelle il n'y a qu'à s'incliner, mais elle est en général formulée de façon à pouvoir obtenir une réponse ; seul le refus absolu la rend fatale, la repentance au contraire peut la faire dévier de ses intentions primitives et même la rendre totalement inutile ; pas plus que Michée, Jonas n'a été un faux prophète parce que les événements prirent une tournure différente de celle qu'il avait, conformément à l'ordre divin, attendue. Tous ces exemples montrent que le critère de l'accomplissement tel que le formule le Deutéronome, est insuffisant pour juger de l'authenticité d'une prophétie.

En parlant des fruits, Jésus a pensé, peut-être davantage encore qu'à l'accomplissement, à la valeur religieuse et morale des prophètes. Chez un prophète il devait y avoir accord entre sa vie et son enseignement. En Israël aussi on avait parfaitement raison de penser que celui qu'on nommait l'homme de Dieu **אִישׁ הָאֱלֹהִים** devait en toutes circonstances chercher l'intérêt et la gloire de Dieu ; ceux qui faisaient dépendre la teneur de leurs oracles de ce qu'on mettait sous leurs dents (Mich. 2. 5) et ceux qui pratiquaient l'adultère, l'ivrognerie ou tel autre vice patent (cf. Es. 56. 10 ; Jér. 23. 10 ; Ez. 13. 4) pouvaient être facilement démasqués comme des imposteurs ; il en était de même pour ceux qui invitaient ouvertement le peuple à abandonner Yahweh en faveur d'autres divinités (Deut. 13. 2). En revanche la discrimination devenait difficile lorsque le prophète appuyait son autorité sur une révélation de Yahweh et que les signes contradictoires, relâchement religieux et moral, étaient absents. Les « faux » prophètes invoquaient exactement comme les « vrais » la triple autorité de la vision, de l'esprit et de la parole ; tous les prophètes pouvaient avoir des visions, soit résultant d'une véritable révélation, soit provoquées par une exaltation des fonctions psychiques ; de toute façon ces visions représentaient pour le prophète une expérience vécue, une relation avec le monde invisible et divin. Le rêve était assez proche de la vision, surtout, comme c'est le cas dans le livre de Zacharie, lorsque les visions se produisaient pendant la nuit ; rêves et visions sont mentionnés simultanément comme le critère du prophète dans un texte élohiste (Nomb. 12. 6-8) ; dans l'ensemble il apparaît que la religion d'Israël n'a jamais contesté au rêve la valeur d'une révélation et il semble bien que le radica-

lisme de Jérémie à l'égard de la révélation par le rêve n'ait guère eu de partisans. Il n'en reste pas moins que l'absence d'allusions aux rêves chez la plupart des prophètes devait éveiller la suspicion chez ceux qui invoquaient trop fréquemment leurs rêves pour fonder leur autorité (cf. Jér. 23. 28).

Les manifestations de l'esprit, violentes à l'origine et devenant plus « spirituelles » par la suite, n'étaient pas davantage un signe distinctif entre vrais et faux prophètes ; du récit de I Rois 22³ il ressort que tous les prophètes faisaient reposer leur autorité sur le don de l'esprit et Michée de Moreshet revendique expressément l'autorité de l'esprit de Yahweh pour se légitimer en face des imposteurs qui ne prophétisaient que par intérêt (Mich. 3. 5-8)⁴ ; aussi la distinction des vrais et des faux prophètes par les termes de parole et d'esprit est-elle une vue schématique qui ne tient pas compte du caractère complexe de la réalité.⁵

Reste le critère de la parole ; là encore il était difficile du dehors de juger de l'attitude personnelle du prophète à l'égard de Dieu, car comment dire, en face d'un langage religieux, moral, convaincu et persuasif, que ce langage n'est pas sincère, surtout lorsque l'accord avec la tradition vient encore renforcer son autorité.

Les textes nous apprennent que la discrimination était dif-

³ Les 400 prophètes sont des prophètes de Yahweh et non des prophètes de Baal, ainsi que le pensent certains exégètes et en dernier lieu DHORME dans la *Bible de la Pléiade* (p. 1129) ; sans doute les prophètes de Baal se trouvaient-ils également à la cour d'Achab ; mais dans ce chapitre le fanatisme avec lequel ils défendent les intérêts d'Israël s'expliquerait difficilement s'il s'agissait de prophètes étrangers.

⁴ Beaucoup de commentateurs, à la suite de WELLHAUSEN, voient dans les mots '*et ruah Yahweh*' une glose qui viendrait rompre le rythme du passage ; s'il faut à tout prix admettre une glose, nous préférons supprimer le mot *koah* qui fait double emploi avec *geburah*. Michée veut insister sur le fait qu'il possède l'esprit de Yahweh, c'est-à-dire pas n'importe quel esprit.

⁵ C'est surtout MOWINCKEL qui a insisté sur cette distinction : « The true prophet has not ruah, but power, might and judgment », *Spirit and Word in the Prophets: Journ. of Bibl. Lit.* 53 (1934), p. 206. De même l'expression *ish haruah* ne nous paraît pas être une appellation péjorative du prophète, malgré le contexte de Osée 9. 7. Ces exégèses présupposent une rupture entre le nebiisme et le prophétisme, rupture qui ne nous paraît pas répondre entièrement à la réalité historique.

ficile non seulement pour les membres du peuple, mais pour les prophètes eux-mêmes ; une des scènes les plus dramatiques du ministère de Jérémie est son conflit avec Hananyah. Ce dernier ne devait présenter aucun des signes évidents de l'imposture ; tous les titres dont on l'a gratifié et que G. Quell résume dans son ouvrage, « nabi, prophète cultuel, nationaliste, pseudoprophète, fanatique, démagogue, libertiniste, analphabète de l'esprit, pécheur contre le Saint-Esprit »⁶, tombent à côté du véritable problème. Si Hananyah avait été uniquement un imposteur, Jérémie n'aurait eu aucune hésitation à le démasquer immédiatement comme tel ; nous le voyons au contraire admettre la possibilité que Hananyah ait raison ; lorsqu'il répond à Hananyah qui délivre avec insistance son message de *shalom* : « Amen, qu'ainsi fasse Yahweh ! » (Jér. 28. 6), il n'y a dans cette parole ni ironie méprisante, ni une marque de politesse condescendante ; nous pensons plutôt qu'à ce moment précis Jérémie suspend son jugement et dans son hésitation renvoie Hananyah et lui-même au critère traditionnel de l'accomplissement, prêt à accepter sa propre défaite (cf. 28. 11). Ce n'est qu'à la suite d'une nouvelle révélation que naît en Jérémie la certitude, cette fois infaillible, qu'Hananyah n'était pas dans le vrai.

Nous appuyant sur cette difficulté de la discrimination, nous dirons que le vrai et le faux ne se situent pas en deux camps séparés, mais que les deux notions se mêlent sans cesse à l'intérieur du prophétisme ; aussi ce qu'on appelle le « faux » prophétisme ne serait que la tentation à laquelle est constamment exposé tout prophète. L'attitude fondamentale du prophète, celle qui le qualifie comme tel, est l'obéissance à une parole reçue et à celui qui la lui a confiée ; or dans l'accomplissement de sa mission le prophète rencontre des instances qui ne sont pas nécessairement des obstacles, mais qui risquent de le devenir, transformant ainsi le vrai en faux prophète.

Ces obstacles sont au nombre de quatre :

a) La royauté. — Les travaux récents sur le prophétisme ont attiré, bien que d'une façon parfois trop unilatérale, l'attention sur l'élément institutionnel ; les prophètes de même que

⁶ QUELL (n. 1), p. 65.

les prêtres étaient des fonctionnaires royaux et en tant que tels touchaient probablement un salaire ; leur liberté d'action n'était menacée que lorsque le roi considérait ses propres désirs comme plus essentiels que la loi divine ; c'est alors que surgit pour le prophète la tentation : un Elie et un Amos en sortent victorieux et rompent avec le cadre institutionnel, mais les 400 prophètes à la cour d'Achab n'ont pas la force pour le faire et deviennent de « faux » prophètes.

b) La tradition. — Qui dit institution, dit tradition. La tradition prophétique s'exprimait non seulement par la permanence de l'institution, mais encore par l'attachement à certains thèmes traditionnels dans la prédication. Esaïe a dû jouer un grand rôle dans la création ou du moins dans la fixation de cette tradition ; les thèmes essentiels de son message, sainteté du Temple, messianisme national, étaient cultivés au sein du cercle de ses disciples mais les disciples, surtout ceux de la deuxième et de la troisième génération, deviennent facilement des perroquets ; en appelant Hananyah un « perroquet d'Esaïe », Martin Buber a mis le doigt sur ce qui constitue l'essence de ce personnage si discuté.⁷ La faute d'Hananyah et de ses congénères est d'avoir oublié que l'histoire n'est pas dirigée par des principes, quel que soit le degré de perfection qu'ils atteignent, mais par un Dieu vivant qui réalise son plan en tenant compte des réactions des hommes. Séparée de l'histoire, la tradition devient un dogme rigide sans vie et ceux qui la transmettent répètent des paroles qu'ils « dérobent les uns aux autres » (Jér. 23. 30) et ne prêtent plus attention ni à Dieu ni aux événements qui se déroulent sous leurs yeux.

c) La foule. — Il est partiellement exact de dire que les faux prophètes apparaissent en groupe et que le vrai prophète est seul ; les exemples d'Elie et de Michée ben Yimla sont là pour le prouver ; pourtant Hananyah, dont la personnalité ne manque pas d'allant, se dresse seul en face de Jérémie et rien n'indique que, malgré la présence d'autres prophètes parlant comme lui, il ait simplement été leur porte-parole.⁸ Mais il est certain

⁷ M. BUBER, *Die Wandlung*, 2 (1947), p. 278.

⁸ L'hypothèse que Hananyah aurait été l'ambassadeur de tous les prophètes de salut a été suggérée par MAX WEBER, *Ges. Aufs. zur Religionssoziologie*, 3 (1921) p. 287.

que la foule constitue pour le prophète une tentation : *vox populi vox dei* ; lorsqu'il est fort, le peuple croit être l'expression de la volonté de Dieu et exerce son pouvoir corrupteur en dictant aux prophètes ses propres désirs ; Jérémie dit bien que c'est la foule qui est à l'origine des rêves sur lesquels les faux prophètes fondaient leur autorité : « Ne vous laissez pas égarer par les prophètes qui sont parmi vous, ni par vos devins, n'écoutez pas leurs songes, fruit de vos rêves », écrit-il dans sa lettre aux exilés (Jér. 29. 8 ss.).⁹ La foule a dans l'apparition et le succès des faux prophètes une part essentielle de responsabilité, c'est elle qui les engendre ou du moins les accapare et les soustrait à l'emprise de Dieu.

d) Le désir de réussir. — La réussite d'un prophète est dans l'ordre normal des choses. L'exemple de Jonas irrité de l'échec de sa mission — ou de sa trop rapide réussite — illustre ce qui a dû être le sentiment de tous les prophètes placés dans des situations identiques ; c'est, en effet, la réussite de sa mission qui confirme un prophète dans son rôle d'envoyé de Dieu, car Dieu aussi mène à bonne fin tous les desseins de son cœur. Il était donc assez naturel qu'un prophète considérât la voie de la réussite comme celle de l'obéissance, ne se souciant pas toujours de la soumettre au contrôle de son maître. C'est Jérémie qui reçoit la révélation, au prix de douloureux combats intérieurs, que l'échec et le martyre pouvaient aussi réaliser le plan de Dieu, et le Second Esaïe affirme d'une manière particulièrement solennelle que le serviteur, qui est une sorte de miroir et de concentration du prophétisme, réussira (*yaškil*) par ses souffrances et par sa mort (Es. 52. 13). Il n'est pas sans intérêt de constater que c'est chez Jérémie, le prophète de l'échec qui voit s'écrouler les appuis traditionnels, temple, pays, peuple, que la conscience prophétique trouve pour s'affirmer les accents les plus précis.¹⁰ Ce que nous venons de dire au sujet

⁹ La plupart des exégètes, et récemment également E. L. EHRlich dans son intéressante monographie sur le rêve, *Der Traum im Alten Testament*, BZAW 73 (1953), corrigent le texte en « leurs rêves », c.-à-d. ceux des prophètes, mais la lectio difficilior du texte masorétique, 'attem mahlemim, dit qu'il s'agit des rêves que le peuple fait rêver aux prophètes.

¹⁰ Sur la conscience et l'autorité prophétiques de Jérémie cf. l'opuscule récent de S. H. BLANK, « *Of a truth the Lord hath sent me.* » *An Inquiry into the Source of the Prophet's Authority* (1955).

de la fluidité entre vrai et faux prophétisme pourrait être illustré par un des récits les plus énigmatiques et en apparence les plus scandaleux de l'Ancien Testament : le midrash de I Rois 13 sur les deux prophètes, né probablement dans les cercles deutéronomistes, a pour but, entre autres¹¹, de montrer que l'obéissance du prophète doit être une obéissance de tous les instants et que l'appel de Dieu au prophète ne peut choisir un autre canal que l'entretien direct et immédiat avec Yahweh : tous les médiateurs, fussent-ils prophètes eux-mêmes, portent en eux un germe susceptible de provoquer une trahison. C'est dans le contact immédiat avec Yahweh que jaillit pour le prophète la certitude que Yahweh lui a parlé et, fort de cette certitude, il peut dire à ceux qui annoncent au nom de Yahweh une parole différente qu'aucune parole ne leur a été adressée et qu'ils parlent de leur propre chef. C'est ainsi que nous comprenons la certitude, jointe à une étonnante clairvoyance, de Jérémie en face de Hananyah, faisant suite à son hésitation : le prophète sait que Dieu, qui est une personne dont l'être s'exprime par la parole, ne peut pas au même moment de l'histoire parler de deux manières différentes. Nous sommes donc amenés à la conclusion que seul un prophète peut juger de l'inspiration d'un prophète, mais la mise en garde adressée au peuple contre les faux prophètes conserve toute sa valeur, à condition que celui-ci, prenant conscience qu'il est appelé à être un peuple de prophètes (Nombr. 11. 29), trouve dans une connaissance de Dieu, sans cesse renouvelée et approfondie, la force qui le rendra apte au discernement des esprits.

Strasbourg.

Edmond Jacob.

¹¹ KARL BARTH dans sa suggestive étude sur I Rois 13, *Exegese von 1 Könige 13*, *Biblische Studien*, 10 (1955), a dégagé quelques « autres » éléments de ce récit, en particulier l'antagonisme entre les royaumes d'Israël et de Juda ; mais il n'a que partiellement raison de dire que le prophétisme « professionnel » s'exerçait en Israël et le prophétisme « confessionnel » en Juda (p. 32).